

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### Objet : Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Conformément au décret n° 2015-662 du 10 juin 2015, les Communauté de Communes "Pyrénées-Catalanes" et "Pyrénées-Cerdagne" élaborent un PLPDMA. Ce document définit les objectifs et les actions que se fixent les deux collectivités pour la période 2020-2025 afin de réduire la quantité et la nocivité des déchets ménagers et assimilés sur leur territoire.

Les dispositions réglementaires prévoient l'organisation d'une consultation du public pour l'adoption officielle du PLPDMA. Elle permet de diffuser largement le projet de PLPDMA afin de recueillir les avis des administrés.

**La consultation du public sera organisée du jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 au vendredi 30 avril 2021.**

Le projet de PLPDMA sera consultable :

- aux accueils des sièges administratifs des deux Communautés de Communes ;
- sur les sites internet institutionnel des collectivités <https://www.pyrenees-catalanes.net/> et <https://www.pyrenees-cerdagne.fr/>

Des journées de présentation et d'échange avec le public portant sur le projet de PLPDMA seront organisées comme suit :

- Au siège administratif de la Communauté de Communes "Pyrénées-Cerdagne", à Saillagouse (66800) le mardi 06/04/2021 de 16h à 18h ;
- Au siège administratif de la Communauté de Communes "Pyrénées-Catalanes", à La Llagonne (66210) le jeudi 08/04/2021 de 16h à 18h ;
- En Mairie de Bourg-Madame (66760) le mardi 13/04/2021 de 16h à 18h ;
- Au siège administratif de la communauté de communes PYRENEES CATALANES, à La Llagonne (66210) le jeudi 15/04/2021 de 16h à 18h.

Le public pourra adresser ses observations par le biais des registres mis à dispositions du 01/04/2021 au 30/04/2021 aux sièges administratifs des deux Communautés de Communes durant les heures d'ouverture au public.

Il sera également possible de faire part de ses observations en remplissant un formulaire accessible sur les sites internet des deux Communautés de Communes <https://www.pyrenees-catalanes.net/> et <https://www.pyrenees-cerdagne.fr/>

Au terme de la consultation, les avis seront compilés dans un recueil unique et synthétique. Ce document sera alors présenté à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi pour arbitrages et éventuelle modification du projet de PLPDMA.

Le projet de PLPDMA sera soumis à l'approbation des conseils communautaires des deux collectivités.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Pyrénées Catalanes**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Pyrénées Cerdagne**

**PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

**"Réduisons nos déchets"**

**LE PARI ANTIGASP'YRÉNÉES**  
pyrenees-catalanes.net  
pyrenees-cerdagne.fr

**GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS**  
MARS 2021